



Déclaration du Luxembourg – 5^{ème} Conférence des Etats Parties au Traité sur le commerce des armes

26-30 août 2019, Genève

Monsieur le Président,
Madame la Secrétaire générale adjointe,
Excellences,
Chers délégués,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous assurer du plein soutien de la délégation luxembourgeoise à votre égard, Monsieur l'Ambassadeur Karklins, ainsi qu'à votre équipe, pour votre Présidence de cette 5^{ème} Conférence des Etats Parties au Traité sur le commerce des armes, et vous remercier pour vos efforts tout au long de l'année écoulée pour faire avancer nos travaux.

Je voudrais également féliciter les membres du Secrétariat pour l'excellente préparation de nos délibérations.

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration prononcée par l'Union européenne. Je souhaiterais faire quelques remarques complémentaires à titre national.

La priorité que vous avez choisie pour cette Conférence - le genre et la violence en rapport avec le genre - est un sujet qui nous tient à cœur. Comme beaucoup d'autres pays, le Luxembourg s'est doté d'un plan d'action national « Femmes et paix et sécurité » pour la période 2018-2023. Je peux donc vous assurer du plein soutien de la délégation luxembourgeoise pour le projet de décision à ce sujet soumis à cette Conférence des Etats Parties pour adoption.

Monsieur le Président,

La situation financière du Traité est pour le moins inquiétante. Si nous voulons atteindre les objectifs de ce Traité, sa santé financière doit être garantie. Il est ainsi absolument nécessaire que les Etats Parties et signataires assument leur responsabilité en procédant de manière durable au paiement de leurs contributions annuelles. Nous nous sommes données des règles financières très claires et, il me semble, équitables. Dans ce contexte, laissez-moi vous assurer du plein soutien de ma

délégation dans vos démarches pour assurer la pérennité et la bonne santé du Traité sur le Commerce des Armes.

L'efficacité d'un traité se traduit également par le nombre d'Etats qui y sont membres et qui défendent et promeuvent ses valeurs et objectifs. Heureusement, nous pouvons constater que notre groupe continue de s'élargir. Dans ce contexte j'aimerais féliciter les sept pays qui ont déposé leurs instruments de ratification depuis que nous nous sommes rencontrés à Tokyo pour notre dernière Conférence des Etats Parties. Dans la même logique, nous regrettons fortement d'avoir dû prendre acte du départ des Etats-Unis. Le Luxembourg de son côté ne cessera d'œuvrer en faveur du multilatéralisme et donc de l'universalisation du TCA.

D'un point de vue national et en matière de mise en œuvre du traité, je peux vous informer que mon pays s'est récemment doté d'un nouveau cadre légal et réglementaire pour le contrôle des exportations. Ensemble avec les dispositions légales au niveau européen et à travers la mise en œuvre du TCA, nous disposons aujourd'hui d'un système du contrôle des exportations moderne et réactif.

Monsieur le Président,

Nous voyons dans le monde aujourd'hui de nombreux conflits de toutes sortes parfois difficiles à qualifier. Les différents acteurs comme leurs objectifs ne sont pas toujours clairement identifiables. Il y a donc un besoin impérieux pour des règles claires et réalisables afin d'éviter que les armes ne soient instrumentalisées au détriment du respect du droit international humanitaire et des droits humains.

Enfin, je tiens à nouveau à remercier le Président pour le travail effectué tout au long de cette année riche en progrès, et réitère le plein soutien de la délégation luxembourgeoise pour mener à bien les délibérations de cette 5^{ème} Conférence des Etats parties.

Merci pour votre attention.